

275

P NP

DM7

Projet d'aménagement du parc éolien
Montérégie

6211-24-036

COMEXA INC.

TÉLÉCOPIE

À: *Renée Poliquin*
Poste 424

DE: JEAN-PIERRE DUBUC

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE :
418-643-9474

DATE : *9 décembre 2010*

SOCIÉTÉ : *Bureau d'audiences* NOMBRE DE PAGES *4*
publiques sur l'environnement

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :
418-643-7447

NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE :
450-454-7679

OBJET :
Mémoire

VOTRE NUMÉRO DE TÉL :
450-454-9183

URGENT

POUR AVIS

COMMENTAIRES

RÉPONSE

CONFIDENTIEL

NOTES/COMMENTAIRES :

Projet éolien Montérégie

Mémoire préparé par Jean-Pierre Dubuc (Comexa Inc, Rg St-Simon, St-Isidore), Mathieu Dubuc (Ferme Mathieu Dubuc Inc, Rg St-Simon, St-Isidore) et en accord avec Dominic Dubuc (Ferme Dom Inc Rg St-Simon, St-Isidore) qui ne peut être présent.

M. le Président,
Mrs les Commissaires,

Après avoir réfléchi sur la façon de vous informer sur ma décision d'accepter le contrat d'octroi d'option avec Kruger Énergie signé le 10 février 2006, je vais vous expliquer comment ça s'est présenté.

Kruger Énergie est venu nous rencontrer pour la première fois en 2004, mais je leur ai dit de revenir lorsqu'ils auraient un projet plus structuré et plus complet et qu'à partir de ce moment, je pourrais le regarder de plus près.

En 2005, Kruger est venu nous rencontrer avec un projet bien structuré et un document intitulé (Cadre de référence relatif à l'aménagement des parcs éoliens en milieu agricole et forestier). Les représentants de Kruger pouvaient répondre à nos préoccupations sur ce futur projet. En 2005, j'étais en processus de transfert avec mes deux fils. Après s'être consultés sur les avantages et les inconvénients, nous avons décidé de mettre une partie de nos terres à la disposition de Kruger pour le futur projet.

Comexa Inc est une entreprise en production céréalière qui cultive environ 400 ha. Depuis 2004, elle est certifiée Biologique à 100%. Le transfert s'est finalisé au printemps 2009. Au moment du projet de transfert, nous avons regardé comment nous pourrions augmenter la rentabilité.

Le premier projet évalué a été d'implanter une production porcine car nous avions les sols et les distances réglementaires des habitations. De plus les lisiers pourraient être appliqués sur nos sols comme fertilisation organique pour la production biologique. Après avoir étudié le projet, nous avons décidé d'y mettre fin. La cause principale était la difficulté de faire accepter aux citoyens cette production en milieu agricole.

Le deuxième projet était la possibilité d'acheter des terres pour prendre de l'expansion. Pour la relève qui débute en agriculture, il est très difficile de rentabiliser ces achats et ils sont risqués.

Le futur projet éolien pouvait apporter une certaine source de revenu extérieur de l'agriculture qui pourrait faire apporter des améliorations aux terres déjà en production et améliorer l'équipement agricole. Tantôt, Mathieu va élaborer sur ce sujet.

Je voudrais apporter quelques informations comme citoyens sur les revenus que ça apporterait à la municipalité de St-Isidore. Avec la possibilité de 20 éoliennes, ça donnerait des revenus d'environ 115 000,00\$ comme redevance sans demander de services supplémentaires à St-Isidore. Le taux de taxation qui reste à la municipalité pour son administration est d'environ 0,30 \$ du 100,00\$ sur le total des taxes. Une maison évaluée à 250 000,00\$ donne un revenu net de 750,00\$. De plus, la municipalité doit faire le déneigement des rues et autres services. Pour les redevances de 115 000,00\$ versé par Kruger, il faudrait construire un minimum de 150 nouvelles maisons pour avoir les mêmes revenus sans apporter de nouveaux services.

Pour construire ces maisons, il faudrait dézoner plusieurs hectares de terre. Je ne pense pas que ce soit le souhait des citoyens de St-Isidore. La majorité des gens veulent que la municipalité garde son caractère agricole. Le futur projet éolien qui serait fait par ilôts ne prendrait que très peu d'hectares versus des projets résidentiels.

Je vais laisser Mathieu élaborer sur l'apport à son entreprise car c'est lui maintenant qui cultive la terre et qui est propriétaire. Merci de votre attention.

**Document préparé par Mathieu Dubuc
pour son entreprise Ferme Mathieu Dubuc Inc**

Je fais partie des 110 agriculteurs qui ont signé avec Kruger un projet d'éoliennes très bien structuré qui respecte ses membres ainsi que la population. Selon moi, le projet apportera un aspect environnemental positif à l'agriculture.

Les éoliennes apportent un revenu supplémentaire à 110 petites et moyennes entreprises agricoles. En agriculture, plusieurs veulent apporter des améliorations sur leur terre, mais faute de revenus suffisants ils ne peuvent le réaliser. En ayant des revenus supplémentaires sans aucune dépense, les producteurs pourront améliorer leur ferme ce qui veut souvent dire amélioration de l'environnement.

Pour mon entreprise, ce revenu supplémentaire me permettra l'amélioration du drainage souterrain et du nivellement des sols. Ces changements apporteront une diminution de l'érosion des sols, le sol sera moins compacté et il y aura une amélioration de l'activité microbienne des sols donc un meilleur rendement.

De plus, ces revenus supplémentaires me permettront d'améliorer mes équipements agricoles pour qu'ils soient plus performants. Je pourrais améliorer en ayant des tracteurs moins énergivores et en élargissant ceux-ci. Par exemple, une herse de 40 pieds au lieu de 25 pieds, un planteur de 30 pieds au lieu de 15 pieds ce qui représenterait moins de gaz effet de serre, moins de compaction et de meilleur rendement.

Chaque ferme qui a des revenus supplémentaires va vouloir s'améliorer ce qui amènera une amélioration du rendement des cultures. Selon moi, les éoliennes apportent un surplus de production et non pas une diminution à cause du terrain.

Le projet éolien ne pollue pas, respecte l'environnement et respecte la population selon les normes. Selon moi, les éoliennes apporteront à ma relève et à la génération future une forme d'énergie durable et propre qui respecte l'environnement.

Merci de votre écoute